



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

mesures prises en période de canicule

Question au Gouvernement n° 1133

Texte de la question

MESURES PRISES EN PÉRIODE DE CANICULE

M. le président. La parole est à Mme Blandine Brocard, pour le groupe La République en marche.

Mme Blandine Brocard. Madame la ministre des solidarités et de la santé, alors que la période de débat que nous avons traversée ces dernières semaines a fait grimper – un peu artificiellement, je vous l'accorde –, la température de cet hémicycle, ce sont bien la France et les Français qui traversent actuellement une période de très forte chaleur. Nous devrions ainsi connaître, à partir de vendredi, des niveaux caniculaires, avec un mercure dépassant localement 40° C. Et cette situation devrait se prolonger au-delà du week-end.

Les prévisions établies ces dernières décennies se confirment : les épisodes de canicule vont, à l'avenir, se multiplier et s'aggraver, tant en termes de durée que d'intensité, et ce, partout dans le monde. À l'évidence, notre action ne peut se limiter à une échelle nationale. Elle va déjà bien au-delà, puisque toutes nos communes, nos villes et nos villages, nos associations de quartiers et nos élus locaux, partout en France, agissent quotidiennement et prennent soin de nos populations les plus vulnérables, nos aînés, bien évidemment, mais aussi les sans-abris, les nourrissons et tous ceux qui travaillent à l'extérieur.

Ce qui se joue va bien au-delà d'un simple phénomène météorologique, dont il nous faudrait maîtriser les conséquences. Il s'agit de mesurer notre capacité à regarder l'autre, à « prendre du souci » comme l'on dit à Lyon, bref, à s'intéresser au bien-être de ceux qui nous entourent.

Madame la ministre, je vous sais très sensible à cette question et entièrement mobilisée pour lutter contre les effets de la canicule. Pouvez-vous nous en dire davantage sur l'action du Gouvernement en cette période un peu particulière qui exige, de notre part à tous, vigilance et solidarité à l'égard des plus fragiles ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame la députée, je vous remercie de mettre l'accent sur cette situation, qui va se répéter et s'aggraver dans les années qui viennent. Nous avons évidemment tiré les leçons des canicules de 2003 et 2006, et les services de l'État sont complètement engagés pour déployer des procédures qui visent à améliorer la sécurité de nos concitoyens en période de grande canicule.

Aujourd'hui, le plan canicule a été déployé dans quinze départements et le sera dans trente-quatre à partir de demain, puisque la grande chaleur va s'installer sur le centre et le nord du pays. Ces activités sont évidemment très suivies par les agences régionales de santé – ARS –, qui sont mobilisées avec les collectivités territoriales.

Je rappelle que les mairies mettent en place des salles réfrigérées pour les personnes âgées et qu'il existe des procédures pour suivre les personnes retraitées qui vivent dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD – ou qui sont hospitalisées.

Il faut également faire très attention aux personnes qui travaillent à l'extérieur, et la Direction générale du travail vient d'envoyer une circulaire contenant des recommandations, notamment pour les travailleurs du BTP. Nous suivons également les automobilistes, en diffusant des spots sur les autoroutes, rappelant qu'il ne faut pas laisser les enfants dans les voitures.

Nous suivons tous les jours, au centre de crise du ministère, la tension dans les hôpitaux, notamment l'affluence dans les services d'urgences et les appels à SOS Médecins. Nous avons constaté, ces derniers jours, une augmentation du nombre d'appels liée à la canicule. Il importe de souligner que les personnes âgées ne sont pas les seules touchées et que ces appels concernent des personnes de tous les âges, notamment des enfants et des adolescents ayant fait du sport, mais aussi des adultes.

C'est aujourd'hui un enjeu de solidarité. Je rappelle que les dernières canicules ont essentiellement tué des personnes vivant dans la rue, sans domicile fixe, et que les grandes associations sont aujourd'hui totalement mobilisées. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Blandine Brocard](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1133

Rubrique : Catastrophes naturelles

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 août 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 août 2018](#)